

APPEL A CANDIDATURES MANIFESTATIONS 2024

DGA VILLE MODERNE
REGIE DES MARCHES ET DROITS DE PLACE

Dossier suivi par : C. BEUCHER
Tél. : 0 262 40 03 37
Mail : c.beucher@saintdenis.re

DEMANDE D'INSTALLATION

à retourner par mail à la Régie des marchés et Droits de Place
(26 rue Lislet Geoffroy – face à la NORDEV – espace de la reine Sarlava)
AU PLUS TARD LE VENDREDI 22 MARS 2024 A 12H

La Ville de Saint-Denis organise les manifestations suivantes et vous invite à postuler et à planifier votre année commerciale :

- ☛ **Marché artisanal de Bancoul** (3 fois / an)
- ☛ **Journées Commerciales** (1 fois par an)
- ☛ **Kar a vane la Kour** (3 à 4 fois / an)
- ☛ **Fête du 20 décembre**
- ☛ **Fête de la musique** (21/06)
- ☛ **Dimanche ô Barachois** (tous les 3^{ème} dimanche du mois)
- ☛ **Braderie de l'Océan** (août 2024)
- ☛ **Fête de l'unité dionysienne** (1 fois par an)
- ☛ **Marché de Nuit** (tous les 1^{er} samedi du mois)
- ☛ **Fête Nationale** (14/07)
- ☛ **Jedi du Jazz** (tous les 1^{er} jeudi du mois)
- ☛ **Grand Raid** (octobre 2024)

OBLIGATIONS : Le formulaire doit impérativement être envoyé sur cette adresse mail : c.beucher@saintdenis.re

- ☛ Chaque forain doit disposer de son propre chapiteau en respectant la norme M1 pour la sécurité incendie ; ou de son parasol.
- ☛ Chaque forains doit se munir d'une rallonge (au moins 25 mètres), d'une prise multiple et d'un point lumineux (lampe, ampoule, ...)
- ☛ Extincteur obligatoire pour tous les forains
- ☛ **LESTAGE DES STRUCTURES OBLIGATOIRE**

Raison sociale / Enseigne : ✍

Nom et prénom du gérant : ✍

Adresse : ✍

Code postal : ✍

Ville : ✍

Téléphone fixe : ✍ 0262

GSM : ✍ 069

Adresse mail : ✍

N° SIRET : ✍

N° d'immatriculation du véhicule : ✍

Produits proposés à la vente (à préciser exactement) : ✍

Public ciblé : ✍

Métrage souhaité : ✍

Réseaux sociaux : nom de la page : ✍

Pièces à joindre à la demande (copies) :

- registre du commerce ou des métiers de moins de 3 mois
- pièce d'identité correspondante
- attestation d'assurance de responsabilité civile couvrant l'activité et le personnel
- attestation de formation à l'hygiène alimentaire
- carte de Marchand Ambulant (personne n'habitant pas St Denis)
- carte grise
- photo de la structure utilisée (chapiteau ou food-truck)
- RIB (**prélèvement prévu après la manifestation**)

Au vu du nombre important de candidatures, les critères suivants seront d'une aide à la décision pour l'attribution de vos emplacements (à cocher et renseigner) : ✍

CRITERES	Barème
chapiteau propre et tenue du stand / Food-truck esthétique et autonomie énergétique	/4
réseaux sociaux : nom de la page :nombre de followers :	/4
une participation sur les évènements suivants : Marché de Bancoul, Kar a vane la Kour, Braderie, Journées Commerciales	/4
concept « zéro plastique » - type d'emballage : <input type="checkbox"/> cartons <input type="checkbox"/> bambou <input type="checkbox"/> plastique	/2
reconnaissance professionnelle par un label	/2
Modalité de paiement : <input type="checkbox"/> espèces <input type="checkbox"/> chèque <input type="checkbox"/> carte bleue <input type="checkbox"/> prélèvement	/4
	/20

